

# Cabinet du Maire et secrétariat des élu.e.s

Le cabinet du maire est dirigé par Lina Jali, depuis le 19 août 2020.

Il est composé d'un secrétariat et de trois pôles :

- Communication, relations publiques et attractivité
- Prévention et sécurité.
- Démocratie participative et évaluation des politiques publiques.

Le cabinet accompagne l'équipe municipale, au premier rang duquel le maire, dans l'exercice du mandat. Ses missions sont très diverses :

- Gestion de l'agenda du maire et des réunions,
- Conseils et stratégie,
- Préparation des décisions et suivi de leur mise en œuvre,
- Relations avec les habitants (rendez-vous hebdomadaires, réponses aux sollicitations...),
- Relations avec les partenaires extérieurs (institutions, entreprises, associations, collectivités voisines..),
- Secrétariat des élus du conseil municipal,
- Pilotage d'évènements,
- Communication interne et externe,
- Préparation d'interventions publiques,
- Organisation et suivi des commémorations et cérémonies officielles,
- Organisation et suivi d'actions de convivialité et de relations publiques,
- Suivi de dossiers transversaux stratégiques,
- Suivi de la formation des élus,
- Veille règlementaire.

Ses missions demandent à chacun des agents du cabinet une grande réactivité, une certaine discrétion, une rigueur, de la méthode, de la disponibilité et de l'organisation.

## La communication et les relations publiques

Dirigé par Damien Pfister, cette direction veille à l'image de la ville et à l'homogénéité des supports et des documents diffusés en externe comme en interne (chartes, marketing territorial, relations presse...). Elle est également sollicitée par les services et les associations de la ville pour divers travaux de reprographie. Ses quatre principales activités sont la création de visuels et de supports de communication, la reprographie, la diffusion numérique des informations et la diffusion via les magazines. La direction accompagne enfin les élus et les services dans la valorisation des actions de la Ville et apporte conseil sur le ou les supports à privilégier.

## La prévention et la sécurité

Deux services y sont rattachés : la police municipale et la médiation. Le premier service est dirigé par Michel Dupuy. En effet, police municipale assure des missions en matière de prévention (surveillances générales, patrouilles, rondes, îlotage...), de sécurité routière (constatations d'infractions au code de la route, infractions au stationnement, mise en fourrière de véhicules, régulation de la circulation en cas d'accident, traversée des enfants aux points écoles...) et de vidéo-protection. Le deuxième service, la médiation, assure un lien permanent entre les habitants (notamment ceux du quartier prioritaire), agit en matière de lien social, et accompagne la police municipale pour toutes sortes de conflits (urbains, familiaux, sociaux).

Les missions de ce pôle s'effectuent également et notamment en lien avec la Maison des Droits, qui facilite l'accès aux droits des habitants, la direction Habitat, le CCAS, le service Jeunesse ou encore la direction des Sports. Il contribue à réduire activement le sentiment d'insécurité, à résoudre des conflits du quotidien (conflits de voisinage, occupation de halls d'immeuble...) et à prévenir des dérapages, avec un accent mis sur la prévention de la délinquance juvénile et les incivilités de circulation et de stationnement.

## La démocratie participative et l'évaluation des politiques publiques

Un agent est entièrement dédié à la mise en œuvre de la démarche de démocratie participative de la Ville, fil conducteur du mandat. La mission principale, transversale et essentielle est de participer à la constitution d'un véritable écosystème autour de la démocratie participative. Elle anime la démarche de démocratie participative et assure la coordination des différents dispositifs : Conseil de Participation Citoyenne, Budget annuel de Participation Citoyenne, Bus citoyen. Elle tient également à jour des outils et tableaux partagés de suivi des politiques publiques mises en place. Enfin, elle conseille, forme et accompagne élus et services sur ces sujets.

## **Coordonnées**

Hôtel de ville  
32 rue de Ruzé  
77270  
Villeparisis  
01 64 67 52 81 / 53 10